

PLAN DE COURS

COURS : TRS1025-20

TITRE : MÉTHODOLOGIES ET TRAVAIL SOCIAL

SESSION : HIVER 2020

CHARGÉE DE COURS : BOUCHRA TAÏBI
taibi.bouchra@uqam.ca (disponibilités sur rendez-vous)

Description officielle

Initiation aux logiques conceptuelles et méthodologiques en travail social. Étude de l'évolution historique du travail social et des courants de pensée qui ont influencé son développement et ses pratiques face aux problèmes sociaux. Étude des principaux paradigmes, modèles de référence et concepts méthodologiques en travail social. Analyse des phases du processus d'intervention et de la complémentarité des méthodes d'intervention auprès des individus, des familles, des groupes et des collectivités. Questionnement des logiques d'intervention en travail social au regard des contextes qui leur donnent une signification, c'est-à-dire les contextes discursif, socioéconomique, politique, interculturel et idéologique.

Objectifs généraux et contenu abordé

- Identifier et questionner les courants de pensée, les axes de connaissances sous-jacents aux pratiques actuelles du travail social;
- Commencer à développer des connaissances permettant de faire des liens entre les situations rencontrées en intervention et les problèmes sociaux qui caractérisent la société postmoderne;
- Se familiariser avec les concepts reliés à la méthodologie d'intervention sociale;
- Examiner les différentes méthodes d'intervention et leurs cibles ;
- Comprendre et analyser le processus d'intervention à travers ses différentes étapes et logiques sous-jacentes ;

- Se familiariser avec les origines et l'histoire du travail social;
- Amorcer une réflexion critique individuelle et collective sur les liens entre le travail social et le changement social ;
- Développer des compétences transversales nécessaires en regard du cheminement académique et de l'intervention sociale (recherche bibliographique, rédaction d'une bibliographie annotée, citation de sources).

Méthodes et principes pédagogiques

- Analyse des méthodes d'intervention en lien avec un problème social retenu.
- Approche par projet : processus d'apprentissage en équipe de travail s'échelonnant sur l'ensemble de la session.
- Exposés magistraux.
- Exercices individuels, en petits groupes et en classe.
- Contact avec des intervenantes et des conférencières
- Lectures obligatoires et facultatives qui introduiront chacun des contenus de cours.
- Échanges sur les films vus en classe
- Participation active des étudiantes dans le cadre du cours.

Calendrier prévu et structure du contenu pédagogique (veuillez vous référer à Moodle pour les lectures à faire avant chaque cours et une version à jour/plus détaillée des activités prévues à chaque cours)

Travail social, problème social et changement social		
Semaines 1 à 4	Objectifs et contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du syllabus du cours et des modalités d'évaluation • Partir des motivations des étudiantes à s'engager en travail social • Définir ce qu'est un problème social • S'initier aux différentes perspectives d'analyse de problèmes sociaux • Identifier les différents champs de connaissance en travail social et leur lien avec la méthodologie
		<ul style="list-style-type: none"> • Composition des équipes. • Choix d'un problème social. • Développement des plans de travail de chacune des équipes. • Formation sur la recherche documentaire à la bibliothèque.

		<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la nature des différents axes des cours offerts dans le programme de travail social • Réflexion sur le rôle d'agente de changement social en travail social 	
--	--	---	--

		Les fondements du travail du social et les méthodes d'intervention	
Semaine 5 à 12 (7 séances)	Objectifs et contenus	<ul style="list-style-type: none"> • S'initier aux notions et concepts de base liés aux différents paradigmes du travail social. • Analyser le processus d'intervention sociale et les logiques sous-jacentes. • Se familiariser avec les concepts de base reliés à la méthodologie du travail social. • Connaître les origines, l'histoire du travail social et les courants de pensée qui ont influencé son développement • S'initier à : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'organisation communautaire. ○ L'intervention de groupe. ○ L'intervention avec des individus et des familles. • Distinguer les diverses méthodes d'intervention et leurs cibles. • Maîtriser les concepts de base liés à chacune des méthodes. • Analyser les enjeux et les défis propres à chacune des méthodes et à l'ensemble des méthodes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche documentaire et rédaction de la bibliographie annotée. • Date de la remise de la bibliographie annotée : mardi 18 février 2020 REMISE SUR MOODLE (aucun travail individuel ne doit être remis par courriel) • Semaine de lecture : mardi 25 février 2020 • Préparation du travail d'équipe • Préparation de la présentation de l'équipe lors de forum. • Date de la remise du travail d'équipe et du

			rapport d'équipe: mardi 31 mars 2020
<u>Semaines 13 et 14</u>	Forum du cours : « Travail social, problèmes sociaux et méthodes d'intervention »		
	Objectifs et contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux équipes de travail d'exposer le fruit de leur travail de session et d'en débattre en grand groupe. • Contextualiser les enjeux du travail social à la lumière des analyses des problèmes sociaux et des études de méthodes réalisées pendant la session. • Prendre connaissance de différentes formes d'événements et d'organisations permettant de débattre des enjeux associés à la méthodologie de l'intervention en travail social. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des travaux d'équipe : 7 et 14 avril 2020 • Préparation pour l'examen.
	Synthèse		
<u>Semaine 15</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Examen en classe avec livres et notes de cours (Questions à développement) 	Examen : mardi 14 avril 2020

Modalités d'évaluation

L'évaluation du degré d'atteinte des objectifs du cours se fera à partir de 4 modalités. Vous trouverez sur Moodle un guide pour chacune des modalités d'évaluation. Celui-ci contient les directives détaillées pour les travaux exigés ainsi que les critères d'évaluation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE (50%)

1. TRAVAIL INDIVIDUEL : BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE (15%) **Mardi 18 février 2020**

- Description du problème social retenu, bibliographie annotée comportant 4 références pertinentes ; deux qui décrivent et analysent le problème social retenu et deux qui sont des méthodes d'intervention (intervention individuelle, auprès des familles, de groupe, communautaire)
- Maximum de 2-3 pages. Les pages supplémentaires ne seront pas corrigées
- Remise du travail individuel via Moodle. Aucun travail individuel ne doit être envoyé par courriel
- **Critères d'évaluation**
 - Présentation claire du problème social retenu
 - Bibliographie annotée comportant 4 références pertinentes : deux qui décrivent et analysent le problème social retenu et deux qui sont des méthodes d'intervention
 - Respect des règles de présentation du travail, de la citation de sources et de la bibliographie
 - Clarté du contenu et qualité de l'expression du français

2. EXAMEN EN CLASSE (35%) **Mardi 14 avril 2020**

- Avec livres et notes de cours.
- Évaluation du niveau d'acquisition des notions de base.
- Questions à développement.
- **Critères d'évaluation**
 - Pertinence et clarté de l'écrit lié à la question posée.
 - Capacité d'analyse et de réflexion.
 - Capacité de synthèse.
 - Intégration des concepts et notions théoriques.
 - Respect du sens donné par les auteurs.e.s.
 - Respect de règles de citation des sources

MODALITÉS D'ÉVALUATION POUR LE TRAVAIL EN ÉQUIPE (50%)

3. TRAVAIL D'ÉQUIPE

- a. **TRAVAIL D'ÉQUIPE (40%) 31 mars 2020**: Présentation du problème social retenu, analyse de deux méthodes d'intervention et discussion d'un enjeu en lien avec le problème social (un maximum de 18 pages, excluant la bibliographie. Les pages supplémentaires ne seront pas corrigées).
- **Critères d'évaluation**
 - Présentation claire du problème social retenu
 - Résumé de chaque étape du processus d'intervention pour chacune des méthodes d'intervention
 - Analyse comparative des méthodes d'intervention
 - Réflexion critique sur un enjeu du travail social
 - Respect des règles de présentation du travail, de la citation des sources et de la bibliographie
 - Clarté du contenu et qualité de l'expression du français
- b. **RAPPORT D'ÉQUIPE 31 mars 2020** : Rapport écrit détaillant le travail fait par chacun des membres de l'équipe (2-3 pages)
4. **PRÉSENTATION ORALE DU TRAVAIL D'ÉQUIPE (10%) 31 mars et 7 avril 2020**: Présentation du problème social et synthèse d'une (1) des méthodes d'intervention analysées par l'équipe, explication d'un point de vue critique de l'équipe à l'égard d'un enjeu lié aux rôles des intervenantes, aux principes d'action et d'intervention, notamment.
- **Critères d'évaluation**
 - Description du rapport liée au problème social et à une méthode
 - Analyse critique et position de l'équipe par rapport à un enjeu du travail social
 - Répartition de la parole et animation des échanges avec la classe.
 - Originalité et appréciation générale

Références obligatoires

DESLAURIERS, Jean-Pierre et Daniel TURCOTTE (dir.) (2015). *Introduction au travail social*. Presses de l'Université Laval.

Site Web de la bibliothèque de l'UQAM, Info-Sphère : Citer ses sources,
http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences_humaines/module7/citer.html

Bibliographie sélective (d'autres références vous seront fournies en classe et sur Moodle)

AMPLEMAN, G., L. DENIS ET J. -Y. DESGAGNÉS (dir.) (2012) *Théorie et pratique de conscientisation au Québec*, Presses de l'Université du Québec

BILODEAU, G, (2005) *Traité de travail social*. Paris, Éditions de l'École nationale de la santé publique.

BOURQUE, D, Y. COMEAU, L. FAVREAU ET L. FRÉCHETTE (2007). *Organisation communautaire : Fondements, Approches et champs de pratique*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

CORBEIL, C. et coll. (1983). *L'intervention féministe, l'alternative des femmes au sexisme en thérapie*. Montréal : Saint-Martin.

DARTIGUENAVE, J.Y et J.F GARNIER (2008). *Un savoir de référence pour le travail social*, Éditions Érès,

DE ROBERTIS, C. (2018). *Méthodologie de l'Intervention en travail social*, Rennes : Presses de l'EHESP.

DORVIL H. et R. MAYER (2001). *Problèmes sociaux, Tome II. Études de cas et interventions sociales*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

DORVIL H. et R. MAYER (dir.) (2001). *Problèmes sociaux, Tome I, Théories et méthodologies*. Montréal : P.U.Q.

DORVIL H. et G. RACINE (2007). *Problèmes sociaux, Tome III. Théories et méthodologies de la recherche*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

DORVIL H. et G. RACINE (dir.) (2007). *Problèmes sociaux, Tome IV, Théories et méthodologies de l'intervention sociale*. Montréal : P.U.Q.

DUMONT, F., S. LANGLOIS et Y. MARTIN (dir.) (1994). *Traité des problèmes sociaux*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

DU RANQUET, Mathilde (1991). *Les approches en service social*. Edisem et Virgot, 2^e édition.

DUVAL, M. A. FONTAINE, D. FOURNIER et J. F. RENÉ (2005). *Les organismes communautaires au Québec : pratiques et enjeux*. Gaëtan Morin éditeur.

HARPER, É, HENRI DORVIL (dir) 2013, *Le travail social, Théorie, méthodologies et pratiques*, Presse de l'Université du Québec, 464 pages.

LAMOUREUX, Henri (2003). *Éthique, travail social et action communautaire*. Presses de l'Université du Québec, Collection problèmes sociaux et interventions sociales.

LAVOIE, J. et J.-PANET-RAYMOND (2014). *La pratique de l'action communautaire*. Montréal : P.U.Q.

MAYER, R. (2002). *Évolution des pratiques en service social*. Montréal : Gaëtan Morin éditeur.

OTERO, M. et S. ROY (dir.) (2013). *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui. Repenser la non-conformité*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.

RACHEDI, L. et B. TAÏBI (dir.) (2019). *L'intervention interculturelle*. Montréal : Chenelière.

TURCOTTE, D. et J. LINDSAY (2019). *L'intervention sociale auprès des groupes*. 4^e édition. Montréal : Chenelière.

TURCOTTE, D. et DESLAURIERS, J.-P. (dir.) (2017) *Méthodologie de l'intervention sociale personnelle*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

VAN DE SANDE, A, M. A. BEAUVOLSK et K. LAROSE-HÉBERT (2018). *Le travail social : théories et pratiques*. Montréal : Chenelière.

Revues

Intervention <https://revueintervention.org/Numeros-en-ligne>

Les politiques sociales <http://www.lespolitiquessociales.org/>

Nouvelles pratiques sociales <http://www.nps.uqam.ca/>

Revue canadienne de service social [http://www.caswe-acfts.ca/fr/Revue canadienne de service social 32.html](http://www.caswe-acfts.ca/fr/Revue_canadienne_de_service_social_32.html)

Service social <https://www.erudit.org/fr/revues/ss/#back-issues>

Reflets <https://sciencessociales.uottawa.ca/reflets/numeros>

Sites Web suggérés

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Disponible en ligne à : <http://www.msss.gouv.qc.ca>

Association canadienne des écoles de service social (ACESS). Disponible en ligne à : <http://www.cassw-acess.ca/>

Association canadienne des travailleurs sociaux (ACTS). Disponible en ligne à : <http://www.casw-acts.ca/>

Fédération internationale des travailleurs sociaux. Disponible en ligne à : <https://www.ifsw.org>

Santé Canada. Disponible en ligne à : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada.html>

L'Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ). Disponible en ligne à : <http://www.otstcfq.org/>

Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire (RQIIAC). Disponible en ligne à : <http://www.rqiiac.qc.ca/>

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :
www.integrite.uqam.ca

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale

Les étudiants qui ont une lettre *d'Attestation des mesures d'accommodements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de l'**Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.ugam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.ugam.ca>

ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL

CANEVAS DE BASE POUR LA NOTATION LITTÉRALE

(Janvier 2004)

% du résultat		100%	50%	40%	30%	25%	20%
Excellent	A+	4.3	2.15	1.72	1.29	1.07	0.86
	A	4.0	2.00	1.60	1.20	1.00	0.80
	A-	3.7	1.85	1.48	1.11	0.92	0.74
Très bien	B+	3.3	1.65	1.32	0.99	0.82	0.66
	B	3.0	1.50	1.20	0.90	0.75	0.60
	B-	2.7	1.35	1.08	0.81	0.67	0.54
Bien	C+	2.3	1.15	0.92	0.69	0.57	0.46
	C	2.0	1.00	0.80	0.60	0.50	0.40
	C-	1.7	0.85	0.68	0.51	0.42	0.34
Passable	D+	1.3	0.65	0.52	0.39	0.32	0.26
	D	1.0	0.50	0.40	0.30	0.25	0.20
Échec	E	0	0	0	0	0	0

* * * * *

GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMÉRIQUE EN NOTE LITTÉRALE (Le 27 mars 2007)

		100	50	40	30	25	20
Excellent	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
Très bien	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
Bien	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
Passable	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
Échec	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -